SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Master Archives

- Composante : Faculté des lettres, langues et sciences humaines
- Durée : 2 ans
- Ouvert en alternance : Non

Présentation

Fort d'une expérience de près de 25 ans, le master Archives de l'université d'Angers constitue l'une des offres universitaires les plus anciennes et les mieux reconnues dans le domaine. Elle propose une spécialisation progressive dans les métiers des archives et de la gestion des documents physiques et électroniques.

Attentive aux évolutions des métiers, elle permet d'appréhender les enjeux professionnels et d'acquérir les compétences théoriques et pratiques indispensables.

Objectifs

Au cours de la première année, l'étudiant apprend à maîtriser les informations, techniques et méthodes essentielles dans le domaine des archives et acquiert les outils réflexifs sur sa future profession et ses enjeux. La seconde année est rythmée par des projets menés en petits groupes. Leur organisation, très souple, évolue tous les ans. Les étudiants bénéficient de l'intervention de nombreux professionnels. L'objectif est de maîtriser, à l'issue des deux ans, les compétences spécifiques en gestion des services, en traitement et valorisation des fonds et des collections papiers et électroniques et des compétences génériques : recherche, gestion de projet, travail en partenariat, animation, veille.

Organisation

Admission

Conditions d'admission

RECRUTEMENT 2021/2022

Master 1 candidater via ecandidat accès du 26 avril au 21 mai 2021

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 01 septembre 2021

Master 2 candidater via ecandidat ***accès du 3 mai au 8 juin 2021***

Public cible

Ce master s'adresse à des étudiants fortement motivés par le métier d'archiviste, diplômés d'une licence d'histoire, d'histoire de l'art et archéologie, de droit, d'administration publique, de mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales, d'une licence professionnelle des métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine, ou ayant suivi une CPGE Chartes avec proposition d'équivalence à 180 ects. D'autres types de cursus peuvent être admis sous réserve de l'accord de la commission de validation d'étude.
Il est aussi ouvert aux professionnels : reprise d'études et validation de compétences (VAP et VAE).
Une entrée directe en deuxième année est possible.

Capacité d'accueil

20 à 24 étudiants inscrits en 1ère année - 40 à 50 étudiants inscrits dans les 2ème années

Et après

Poursuite d'études

Il est possible de poursuivre en doctorat en archivistique.

Insertion professionnelle

Postes visés : postes à responsabilité dans les services d'archives, de records management, ou des centres de statuts divers (État, collectivités territoriales, privés ou associatifs), charge de mission ou de formation, conseil ou prestataire de services.
D'après la dernière enquête à 30 mois (diplômés en 2012), un diplômé sur deux est en poste dans un service ou un établissement public, un sur quatre dans une entreprise privée, un sur six dans une association. Ils occupent des fonctions d'archiviste, de records manager, d'archiviste numérique ou d'iconographe.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Bénédicte GRAILLES
benedicte.grailles@univ-angers.fr

Contact administratif

Yann Le Coz
02.41.22.63.07
yann.lecoz@univ-angers.fr

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 01 septembre 2021

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 01 septembre 2021